

LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE: UN ATOUT POUR LE MANITOBA

Notre communauté franco-manitobaine est une ressource précieuse qui doit être reconnue et mise en valeur. Notre politique en matière de services en langue française peut et doit contribuer à la préservation de cette ressource des plus importantes. Nous avons raison d'affirmer que d'offrir des services dans les deux langues officielles au Manitoba, ça fait du bon sens.

Ce sont les paroles prononcées par le ministre responsable des services en langue française du gouvernement du Manitoba, M. Darren Praznik, lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine le 5 novembre 1994.

Quelques semaines plus tard, le premier ministre du Manitoba, M. Gary Filmon, a renchéri ce message alors qu'il livrait un petit discours devant plus de trois cents participants et participantes au Forum sur le développement économique organisé par l'Association des municipalités bilingues du Manitoba. Il a souligné la logique de valoriser et d'appuyer, pour des raisons historiques, constitutionnelles et économiques, la communauté franco-manitobaine.

Dans une ère où la globalisation des marchés devient de plus en plus évidente, les entreprises voulant opérer sur l'échelle interrégionale ou internationale reconnaissent davantage l'importance de tenir compte de la langue et de la culture des consommateurs. Donc, une société qui jouit d'une diversité naturelle possède des atouts dont elle devrait profiter. La mosaïque multiculturelle du Manitoba est une ressource intéressante pour ceux et celles qui font affaire à l'étranger. Cela a été démontré par les entreprises manitobaines qui ont réussi à créer des liens commerciaux avec divers pays de l'Europe ou de l'Asie, grâce à la participation active de groupes ethniques au Manitoba tels que la communauté ukrainienne, la communauté allemande, la communauté philippine...

De même, la communauté franco-manitobaine peut jouer un rôle important dans l'établissement de liens avec les diverses régions francophones du Canada et avec les nombreux pays du monde entier où le français est la langue d'usage. La main d'oeuvre bilingue importante du Manitoba est un facteur significatif qui favorise l'installation, dans cette province, de centres de télécommunications pouvant servir le Canada tout entier.

La communauté francophone est très dynamique et bien regroupée dans les régions urbaines (Saint-Vital et Saint-Norbert) de la métropole de Winnipeg et dans certaines régions rurales (par exemple celles de la Rivière Rouge, de la Rivière Seine et de la Montagne). Les entreprises qui cherchent à s'établir dans la capitale manitobaine ou dans ses environs peuvent donc bénéficier de certains avantages: la disponibilité d'un personnel bilingue et qualifié, le fait d'être le centre géographique de l'Amérique du Nord, le fait d'être situé au milieu des fuseaux horaires du Canada, la disponibilité d'énergie bon marché, etc.

Une compagnie de l'Est du Canada qui voudrait s'installer au Manitoba et y amener de ses employés francophones peut leur offrir l'assurance de pouvoir vivre en français dans cette province. On y trouve des écoles et une université française, des paroisses francophones et des médias de langue française; une bonne variété d'activités culturelles et sociales se déroulent en français dans plusieurs milieux. De plus en plus, les services des gouvernements provincial, fédéral et municipaux sont offerts en

français (et en anglais) dans les régions désignées où la population d'expression française est concentrée. Aussi, les établissements désignés qui dispensent des services sociaux et des services de santé aux régions francophones doivent offrir leurs services en français.

Le bilinguisme est donc une réalité au Manitoba. C'est un avantage sur le marché du travail et dans le monde des affaires, surtout dans le secteur tertiaire, comme le reconnaissent ou le découvrent bien des gens. La mentalité plus ouverte vis-à-vis le fait français au Manitoba, qu'on voit germer, semble encourager les communautés franco-manitobaines à s'épanouir et à profiter de leurs richesses linguistique et culturelle.

Le domaine touristique attire l'attention de plusieurs de ces communautés. Au lieu de cacher le caractère français d'un milieu, on vise plutôt à mettre en évidence son cachet français. Cela peut donc servir à des fins touristiques--car certains touristes recherchent ce qui est différent dans le milieu visité; d'autres recherchent le familier lorsqu'ils se retrouvent dans un milieu bien différent de leur lieu de résidence.

Le caractère français de plusieurs municipalités et villages manitobains et de certains quartiers urbains de Winnipeg sert ainsi d'attrait touristique à des visiteurs tels que les Américains, à cause des différences linguistique et culturelle, et aux visiteurs francophones, à cause de la langue commune.

La collectivité franco-manitobaine, encouragée ou appuyée par les trois niveaux de gouvernement, est en mesure de capitaliser sur ce qui la distingue. Son histoire, sa langue, sa culture, son patrimoine et son dynamisme sont des atouts économiques pour la francophonie manitobaine et pour la population de la province en général. Le Festival du Voyageur, de renommée internationale, est une entreprise aussi bien qu'un événement majeur qui présente une façon exceptionnelle de célébrer et de promouvoir le patrimoine et la joie de vivre des Canadiens français.

La présence d'une communauté franco-manitobaine dynamique, qui cohabite harmonieusement avec la majorité anglophone, permet à ce dernier groupe de goûter à la dualité canadienne sur le territoire manitobain. Les gens qui sont fiers de l'héritage de leurs ancêtres et qui ont décidé que vivre en français fait partie de leur identité personnelle, tout en étant bilingues, sont bien branchés dans la réalité canadienne. Ces personnes ont ainsi choisi de vivre une vie plus riche. En plus, elles incarnent des caractéristiques fondamentales du Manitoba et du Canada.

**Le Président de l'Assemblée législative
Denis Rocan**

N.B.: Pour plus de renseignements sur la communauté franco-manitobaine et les services en langue française au Manitoba, communiquer avec le Secrétariat des services en langue française de la province du Manitoba:

Téléphone: (204) 945-4915

Télécopieur: (204) 948-2015